



compte-rendu Réunion de Bureau du 23 septembre 2020



Ouverture de séance à 18h30 chez Jean-Yves GANNE

Membres présents :

Jean-Yves GANNE, Président
Gérard DRAA, Vice-Président
Gilbert ASCENSIO, Trésorier
Chantal JALMAR, Secrétaire
Jean GAIGNEROT, Secrétaire-adjoint

Membre excusé :

Yolande OLIVIER, Trésorière adjointe

Invités :

Chantal CLERC, Animatrice
Eric DELEFORTERIE, Animateur
Pascal LAHAYE, Animateur
Alain LEROY, Animateur
Roland OLIVIER, Animateur

1. Point sur les adhésions par Gilbert Ascensio :

34 adhésions sont finalisées

7 sont en instance (= certificat médical valide non reçu)

2. Décisions :

À partir du 15 octobre les inscriptions aux sorties ne seront plus possibles aux adhérents non licenciés.

Désormais l'inscription préalable est obligatoire pour toutes les sorties.

Il est toujours possible à un non-adhérent de s'inscrire, en particulier pour un essai mais ceci un maximum de 3 fois.

Pour ce faire il sera enregistré en « adhérent temporaire » dans la liste Fédérale en lui affectant un numéro de licence temporaire.

Après la randonnée, l'animateur met à jour la liste exacte des participants (suppression et ajout).

3. Honorabilité : Gérard DRAA :

Dans le cadre du contrôle de l'honorabilité des bénévoles sportifs, chaque animateur va recevoir de la Fédération une fiche à signer, autorisant la Fédération à accéder à son casier judiciaire.

4. Point sur les commissions :

4.1 Commission Communication : Chantal CLERC :

Chantal a rédigé un nouvel article à paraître dans Le Cuges Mag.

Cette parution étant mensuelle, l'objectif est de faire paraître un article lors de chaque parution.

Étudier également la possibilité de faire paraître sur les journaux La Provence et Var-Matin, éditions locales, au moment opportun, les programmes de sortie de CRL et éventuellement rappeler les dernières sorties.

Jean-Yves GANNE disposera d'un budget propre, au niveau de la Fédération pour faire une communication spécifique à étudier prochainement.

4.2 Commission Festive : Pascal LAHAYE :

Repas d'ouverture prévu au restaurant « Chez Bébert ».

Il faut lui communiquer le nombre de participants 10 jours avant le repas facturé 25 € au lieu de 30 €.

PS : A la suite des mesures Covid19 fermant les restaurants dans la Métropole ce repas a été annulé.

4.3 Commission Sentiers : Gérard DRAA :

Le club a obtenu de l'ONF l'autorisation de circuler sur certains DFCI pour l'entretien des sentiers avec le véhicule de Jean-Louis BONI.

MAIS il faut faire modifier le numéro d'immatriculation de son véhicule.

Il faut prévoir une rencontre avec la mairie de Cuges dans l'objectif de créer et aménager une boucle de randonnées autour de Cuges.

Le renouvellement des cartes des baliseurs du club est en cours.

4.4 Commission Patrimoine : Chantal CLERC :

La sortie à l'Estaque du jeudi 24/9 regroupera 21 participants sur 24 inscrits après 3 désistements.

PS : Finalement il n'y aura que 16 participants.

4.5 Commission Rando Challenge Compétition : Jean-Yves GANNE & Pascal LAHAYE :

Fête de la Randonnée à Martigues le week-end du 18 octobre :

Le RCC premier du genre a été reconnu par Alain, Charles et Raymonde.

Ce RCC servira de référence pour décider à la mi octobre la création d'un RCP du même type pour le Téléthon de Cuges (à débattre).

RCC Figuerolles :

techniquement prêt ; reconnaissance effectuée.

5. Affectation des randonnées d'octobre :

Rando Tonique :

- 25/10 : animateur Alain LEROY

Randos Santé :

- 30/09 : animateur Roland OLIVIER

- 14/10 : animateur Jean-Yves GANNE

- 28/10 : animateur Pascal LAHAYE

Randos Douces :

- 06/10 : animateur Pascal LAHAYE

- 13/10 : animateur Jean-Yves GANNE

- 20/10 : animateur Chantal CLERC

- 27/10 : animateur Jean GAIGNEROT

Hemeralia :

Toujours en attente.

6. Autres points :

Formation « animateur rando-santé » :

Gilbert ASCENSIO se propose pour effectuer cette formation se composant de 2 mois de formation à distance puis 2 jours de formation en présentiel à La Londe-les-Maures.

7. Prochaine Réunion de Bureau :

Mercredi 21 octobre 18h30 chez Eric DELEFORTERIE.

Fin de séance à 20 h.